



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Académie de Poitiers

Réunion du premier CAVL 2022-2023



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MICHONNEAU-BRILLET	Mattéo	LGT Marguerite de Valois	Angoulême
NAUDON	Ambre	LGT Marguerite de Valois	Angoulême
EVINA	Siméon	LGT St Exupéry	La Rochelle
MARTIN	Amélie	LGT Jean Dautet	La Rochelle
REGNIER	Quentin	LGT Merleau-Ponty	Rochefort
PICARD	Méryl	LGT RJ Valin	La Rochelle
FAVRELIERE	Elie	LGT Jean Macé	Niort
SAVARIAU	Marine	LGT Desfontaines	Melle
RATSITOHARA	Ray	LP2I	Jaunay-Marigny
VIAUD	Naomie	LP2I	Jaunay-Marigny
LERAY	Tony	Lycée E Branly	Châtelleraut
LE GUERN	Gabrielle	LP2I	Jaunay-Marigny
CHAVOUET	Louis	LP Les Grippeaux	Parthenay
CARDINAUX	Ana	LP Les Grippeaux	Parthenay
NAVARRO	Lycan	LP Doriole	La Rochelle
FETIVEAU	Hélène	LP Doriole	La Rochelle
FESSARD	Kenjy	LP E Branly	Châtelleraut
DESCHARLES	Léa	LP E Branly	Châtelleraut
STEEG	Yoann	EREA Françoise Dolto	St Aubin le cloud
LARRIEU	Sabine	EREA Françoise Dolto	St Aubin le cloud



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission de coordination académique des formations post-bac

(1 binôme de titulaires G/F et 2 suppléants du même sexe que leur titulaire)

Commission de discipline du baccalauréat

(1 binôme de titulaires G/F et 2 suppléants du même sexe que leur titulaire)

Conseil régional de l'UNSS

(1 binôme de titulaires de G/F et 2 suppléants du même sexe que leur titulaire par département –celui de la Vienne pour le conseil départemental et académique -

Deux-Sèvres :

Vienne :

Charente :

Charente-maritime :

Commission de l'enseignement des langues vivantes

(1 binôme de titulaires G/F et 2 suppléants du même sexe que le titulaire)

Les écodélégués du CAVL de l'académie de Poitiers

(1 binômes G/F et 2 suppléants du même sexe que leur titulaire)

Commission du lien école-entreprise

(1 binômes G/F et 2 suppléants du même sexe que leur titulaire)



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Candidatures pour le CSE

- => accompagner les Les représentants des lycéens au CSE sont renouvelés cette année, le mandat des représentants actuels arrivant à échéance au mois de mai 2023.
- L'arrêté du 10 novembre 2022 a lancé le processus qui se découpe en deux phases :
 - . le recueil des candidatures jusqu'au 13 janvier 2023 ;
 - . le vote organisé qui se déroulera pour toutes les académies du 20 au 31 mars et pour la seule académie de la Réunion du 27 mars au 7 avril.
- Les résultats seront dépouillés le 19 avril au ministère.
candidats dans leurs démarches, voire de susciter des candidatures, et **d'appeler leur attention sur la nécessité de respecter la date limite d'envoi des candidatures fixée au vendredi 13 janvier 2023, cachet de la poste faisant foi.**

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est une instance consultative placée sous la présidence du ministre chargé de l'éducation nationale. Il comprend **98 membres représentant les personnels, les usagers et les partenaires de l'État dans l'action éducative.**

Missions du CSE

Présidé par le ministre chargé de l'éducation nationale ou son représentant, désigné par arrêté, le Conseil supérieur de l'éducation constitue une instance consultative appelée à émettre des avis sur :

les objectifs et le fonctionnement du service public de l'éducation

les règlements relatifs aux programmes, aux examens, à la délivrance des diplômes et à la scolarité

les questions intéressant les établissements d'enseignement privés et les personnels de ces établissements placés sous contrat

toutes les questions d'intérêt national concernant l'enseignement ou l'éducation, quel que soit le département ministériel concerné.



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) est consulté par le ministre sur les questions relatives au travail scolaire et à la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté.
- Le conseil national de la vie lycéenne (CNVL) compte 33 élus lycéens. Il est présidé par le ministre chargé de l'éducation nationale ou son représentant. Il est composé de :
 - 30 membres élus pour deux ans par les représentants lycéens des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) : chaque CAVL désigne le représentant de son académie au CNVL,
 - 4 représentants lycéens au sein du conseil supérieur de l'éducation (CSE).

Le CNVL se réunit au moins deux fois par an. Ses séances ne sont pas publiques mais le compte-rendu intégral des débats est diffusé aux participants et mis en ligne sur le site de la vie lycéenne.

Le Conseil National de la Vie Lycéenne

- Candidatures :
 - 1 binôme d'élèves de sexes différents, avec chacun un suppléant du même sexe
 - Election majoritaire à 2 tours
 - ⇒ Recensement des candidatures ce matin
 - ⇒ Elections en formation plénière

Présentation de l'appel à projets vie lycéenne et des thèmes à privilégier pour les actions

=> Étude du dossier de Confolens

Préparation de la réunion plénière de l'après midi : sujets de votre actualité sur la rentrée, l'avancement dans l'année...

Travail sur le choix des thèmes à travailler dans l'année et organisation de commissions de travail :

- Commission 1 :
- Commission 2 :
- Commission 3 :
- Commission 4 :
- ...



ACADÉMIE
DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ordre du jour du CAVL en formation plénière

- Installation du nouveau Conseil académique par Madame la Rectrice ou son représentant. Prise de parole de la représentante de M. le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Présentation des membres du CAVL
- Bilan des élections CVL - CAVL
- Temps d'échange sur les thèmes d'actualité, et notamment une intervention consacrée à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine sur la laïcité le 12 décembre. *[prochain CAVL et inter-CVL]*
- Présentation des axes de travail et échanges avec les élus lycéens
- Élection des représentants lycéens de l'académie au CNVL
- Questions diverses



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La remontée des élections par les établissements sur l'application dédiée :

	LEGT	LP	EREA	Total
2019	35	24	1	60
2020	31	22	3	56
2021	38	23	4	65
2022	40	26	4	70 sur 74

Les résultats académiques 2021 des élections au CVL

	Nombre d'élèves	Nombre de votants	Taux de participation
LEGT 2021	38092	19313	50.7 %
LEGT 2022	38560	22176	57,51%
LP 2021	7225	3049	42.2 %
LP 2022	9215	5413	58,74%
EREA 2021	238	198	83.19 %
EREA 2022	239	211	88,28%
TOTAL 2021	45555	22560	49.52 %
TOTAL 2022	48014	27800	57,9 %

A titre de comparaison, le taux moyen national était de 44% il y a 5 jours. Le taux moyen de participation s'élève à 44% dans l'académie de Bordeaux, et à 60% dans l'académie de Limoges.

Toutes les structures sont touchées : LEGT +7%, LP +16%, EREA +5%. Au total, la progression de l'ensemble est de 8 % environ.

Le contexte marqué par « l'après-Covid » est prégnant. Au-delà, c'est sans doute le fruit des efforts de chacun, depuis les référents vie lycéenne dans les EPLE jusqu'au DAVL (forte communication, impact de la journée de l'engagement...). On peut se réjouir notamment de la mobilisation des lycéens pro avec une augmentation à hauteur de 16% par rapport à l'an dernier. Peut-être le calendrier des stages permettait-il une plus grande participation aux élections dans les LP. Notons que certains établissements ont mis en œuvre un vote électronique pour faciliter le vote des lycéens et notamment des lycées pro, même si la procédure n'est pas encore permise dans les textes.



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nombre moyen de candidats par établissement

Si la participation est en hausse, il reste difficile d'amener les élèves à être candidats. L'engagement ne mène pas toujours à se porter candidature ! Il est vrai que les conditions pour élaborer une liste sont contraignantes : 1 binôme à parité pour les titulaires, chacun d'eux devant disposer d'au moins 1 suppléant, plutôt 2. Par ailleurs dans chaque « équipe », il convient de disposer nécessairement d'un élève de seconde quand l'un des titulaires est en terminale. C'est sans doute plus difficile encore dans les LP qui sont très marqués par le genre, entre les LP tertiaires et les LP industriels. Cela implique souvent des « équipes » composées d'élèves de plusieurs LP.

	2019	2020	2021		2022
LEGT	8.86	8.53	10.14	- 0,32	9,82
LP	9.61	7.98	7.66	+ 0,14	7,80
EREA	7.03	8.34	6.64	+1,45	8,09
TOTAL	9.04	8.35	9.28	-0,15	9,13

Répartition par niveau des candidats

L'essentiel est de disposer de candidats qui ne soient pas exclusivement en terminale pour permettre une fluidité sur les deux ans des mandats, pour garantir à la fois une mémoire au sein du comité, d'un côté, et de l'autre, un renouvellement du groupe par moitié chaque année. On relève un nombre plus important de candidats en seconde GT, en 1^{ère} GT mais aussi en 2^{nde} année de CAP.

	2020	2021	2022
2nde GT	63	77	105
1ère GT	58	56	112
Terminale GT	109	119	122
2nde PRO	51	46	56
1ère PRO	55	55	46
Terminale PRO	44	39	47
1ère année CAP	30	46	36
2ème année CAP	13	18	42
3ème année CAP	0	1	0
3ème prépa. pro.	2	3	9
post-BAC	13	12	14



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REPARTITION GARÇONS - FILLES

On se rapproche de la parité même si un petit écart demeure entre filles et garçons tant au niveau des candidats que des élus. Le LP fait exception avec une présence très majoritaire des garçons. C'est une donnée à mobiliser avec prudence puisque le poids des garçons est plus lourd que celui des filles dans les effectifs des lycées professionnels par exemple. Les filles sont bien plus nombreuses dans la voie générale, tant parmi les candidates que parmi les élues.

Répartition garçons/filles (candidats)

	2020		2021		2022	
	G	F	G	F	G	F
LEGT	105	148	112	170	159	207
LP	100	59	100	58	109	69
EREA	12	14	19	20	19	26
TOTAL	217	221	231	248	287	302
			48,2%	51,8%	48,7%	51,3%

Répartition garçons/filles (élus)

	2020		2021		2022	
	G	F	G	F	G	F
LEGT	75	111	91	129	109	144
LP	65	43	71	44	79	55
EREA	12	14	18	15	16	22
TOTAL	152	168	180	188	204	221
			48,9%	51,1%	48%	52%

Un écart subsiste entre les garçons et les filles, au profit des filles très légèrement majoritaires au sein des élus, comme au sein des candidats.



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Taux de participation élections CAVL 2022

	LGT-LPO	
	inscrits	votants
16	137	53
17	216	142
79	140	103
86	201	131
total	694	429
% votants	61,82	

	LP	
	inscrits	votants
16		
17	62	44
79	101	26
86	128	61
total	291	131
% votants	45,02	

	EREA	
	inscrits	votants
16	20	0
17	15	0
79	10	7
86	19	0
total	64	7
% votants	10,94	

	Académie	
	inscrits	votants
Acad	1049	567
% votants	54,05	